UNE ÉQUIPE POUR VOUS SOIGNER ET VOUS ACCOMPAGNER

Dès votre arrivée, vous serez amené(e) à rencontrer les membres de l'équipe soignante.

LES MÉDECINS RÉFÉRENTS DE SERVICES

Ils organisent et veillent à l'application de votre prise en charge thérapeutique et de votre Projet de Soins Individualisé (PSI).

L'équipe paramédicale et socioéducative : elle vous accueille au sein de l'unité.

LE CHEF DE SERVICE

Chaque unité de soins est placée sous la responsabilité d'un médecin chef de service, responsable de l'organisation générale du service, dans lequel vous séjournez, en collaboration avec le cadre.

LE CADRE DE SANTÉ

Le cadre de santé est responsable de la gestion d'une unité. Il a un rôle d'encadrement et d'animation auprès des personnels de l'unité. Il travaille en collaboration avec le médecin de l'unité, est garant de la qualité et de la sécurité des soins et du bon déroulement de votre séjour. Il est également une personne ressources pour les familles, patients...





Ils dispensent des soins de bien-être et de confort. Ils assurent par délégation, en collaboration avec l'infirmier, un certain nombre de soins. Ils collaborent à la gestion et à l'entretien de l'environnement de la personne soignée.

LES PSYCHOLOGUES

Le psychologue participe au diagnostic et aux soins des patients. Il favorise l'écoute et l'expression du vécu relationnel dans le cadre de psychothérapies. Il peut vous recevoir en entretien si vous le souhaitez.

LES INFIRMIERS

Ils participent à votre prise en charge et seront les interlocuteurs privilégiés durant votre séjour.

Ils sont en relation avec vous, votre famille, les autres membres de l'équipe soignante et médicale.

LES MANDATAIRES JUDICIAIRES

Agissant sur demande du juge des tutelles, ils aident une personne temporairement fragilisée en la conseillant et en l'aidant dans les actes de la vie civile.

L'éducateur spécialisé met en œuvre des actions mobilisant différentes

méthodologies et propose des activités favorisant la restauration de l'autonomie et le développement des capacités de socialisation des patients.

LE DIÉTÉTICIEN

Il participe à la prise en charge nutritionnelle, conseille et contribue à l'éducation thérapeutique du patient.

LES ASSISTANTS SOCIAUX

Les assistants sociaux sont à votre disposition. Ils vous écoutent, vous informent et vous aident à la résolution de vos problèmes personnels, familiaux, administratifs... Vous pouvez demander à les consulter.

LES AGENTS DE SERVICE HOSPITALIER QUALIFIÉS

Ils assurent l'hygiène, l'entretien et la maintenance des locaux de votre unité d'hospitalisation. Ils participent à votre confort et à votre bien-être.

Les différentes catégories de personnels, ci-dessus énumérées, sont identifiées par une tenue professionnelle ou un badge.